







ARRIVÉE EN MARTINIQUE	MOTIFS DE DÉPLACEMENT	TEST PCR réalisé gratuitement en laboratoire	PIECES A PRESENTER A L'EMBARQUEMENT	Prise de température
 DEPUIS LA FRANCE HEXAGONALE	Aucun motif de déplacement n'est nécessaire.	<p>Obligatoire à réaliser dans les 72 heures avant le vol pour tout passager de 11 ans et plus.</p> <p>Un second test PCR est conseillé à J+7.</p>	<p>Résultat négatif du test PCR daté de moins de 72h00 avant le départ</p> <p>Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19</p>	-
 DEPUIS LA GUADELOUPE	<p>Motif impérieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'ordre personnel ou familial ; - de santé relevant de l'urgence ; - d'ordre professionnel ne pouvant être différé. 	Pas de test nécessaire.	<p>Déclaration sur l'honneur du motif de déplacement (disponible sur les sites Internet des préfectures) ainsi qu'un ou plusieurs documents justificatifs.</p> <p>Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19</p>	A l'embarquement.
 DEPUIS LA GUYANE	Aucun motif de déplacement n'est nécessaire.	Pas de test nécessaire.	Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19	-
DEPART DE LA MARTINIQUE				
 VERS LA FRANCE HEXAGONALE	Aucun motif de déplacement n'est nécessaire.	Pas de test nécessaire.	Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19	-
 VERS LA GUADELOUPE	<p>Motif impérieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'ordre personnel ou familial ; - de santé relevant de l'urgence ; - d'ordre professionnel ne pouvant être différé. 	Pas de test nécessaire.	<p>Déclaration sur l'honneur du motif de déplacement (disponible sur les sites Internet des préfectures) ainsi qu'un ou plusieurs documents justificatifs.</p> <p>Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19</p>	A l'embarquement.
 VERS LA GUYANE	Aucun motif de déplacement n'est nécessaire.	Conseillé dans les 72 heures avant le vol ou à l'arrivée en Guyane.	Déclaration sur l'honneur attestant de ne pas présenter de symptôme d'infection au covid-19.	-